



SCIV

Formation continue et perfectionnement professionnel

Normes, certifications, progrès technologiques: pour qui veut rester dans le coup et se garantir le meilleur avenir professionnel, la formation continue est le meilleur des investissements.

Dans un monde qui évolue de plus en plus rapidement, la formation tout au long de la vie représente le meilleur moyen de :

- renforcer son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- s'intégrer socialement
- favoriser l'autonomie
- prévenir le chômage

Le Service de la Formation Professionnelle (SFOP) s'est donné comme objectif de coordonner les différentes offres de formations proposées dans notre canton. Il propose aux entreprises et professionnels du secteur de la formation de rassembler dans une brochure, les informations et les outils nécessaires à la réussite de cette mission. Vous pouvez commander cette brochure à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le Service de la Formation Professionnelle est à la disposition de toute institution, entreprise ou personne

désireuse de s'engager dans une activité de formation. Vous trouverez des renseignements très complets sur le site www.formationcontinuevalais.ch.

Contact: Patrice Barras, tél. 027 606 43 92, mail patrice.barras@formationcontinuevalais.ch

En outre, la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) et son ordonnance permettent d'obtenir un CFC ou une AFP sans suivre une longue formation. Les différentes démarches valorisantes sont conduites par le groupe Val-Form.

Financement

Se perfectionner c'est certes s'investir, mais cela ne signifie pas forcément devoir en assumer l'entier du coût. Votre formation continue peut bénéficier de soutiens financiers de la part de:

- Votre Syndicat
- La commission paritaire de votre branche, si celle-ci est pourvue d'une CCT
- Votre employeur
- L'Etat, via des bourses ou des prêts d'honneur
- Fondations privées d'aide à la formation

Parlez-en à un secrétaire syndical, il saura vous conseiller en la matière.

Â